

RÉFÉRENDUM-PLÉBISCITE DU 23 AVRIL

La réponse de la population seynoise ne peut être qu'un NON massif

A quelques heures du référendum, il se trouve sans doute des citoyens qui hésitent à prendre parti.

Faut-il ou ne faut-il pas voter ? Faut-il voter oui ou non ?

Faut-il accomplir son devoir d'électeur en votant nul ?

Le bluff a été cultivé à haute dose par les uns.

La confusion est semée systématiquement par les autres.

Alors, rappelons aux Seynois et aux Seynoises quelques vérités d'évidence.

La confusion elle, est semée par ceux qui prônent l'abstention, même par voie d'affiche.

Il paraît que s'abstenir, c'est construire. Comprenne qui pourra.

Le bluff se déverse à longueur de journée à la radio, à la télévision, dans les colonnes de la presse du pouvoir et de ses alliés.

Le bluff qui consiste à chanter les louanges du Marché Commun, alors que ses conséquences sur l'économie nationale ont été désastreuses.

Il a déjà été montré dans une série d'articles comment l'économie locale a été durement touchée par la politique, de cette petite Europe des 6, c'est-à-dire l'Europe des monopoles capitalistes.

Chaque jour en apporte d'ailleurs une preuve supplémentaire un comité ministériel pour l'information adresses aux personnalités locales, aux administrations, un document intitulé : « Actualités service » (aux frais des contribuables bien entendu).

On peut y lire ceci dans le numéro d'avril 72 : « Le traité que les Français ont à approu-

ver a été signé, à Bruxelles le 22 janvier 1972 ».

Alors tout citoyen qui réfléchit un tant soit peu, se dit : « Mais pourquoi donc demander au peuple de ratifier un traité déjà signé ? ».

La démocratie la plus élémentaire eût consisté à consulter le peuple avant la signature du traité.

Encore que sur des problèmes aussi complexes, la procédure référendaire soit discutable. Mais ceci est un autre problème.

Il y a donc bien une manœuvre de la part de M. Pompidou et de toute l'équipe gouvernementale ; une manœuvre qui consiste entre autres perspectives à obtenir une majorité pour aller aux élections législatives, dans les meilleures conditions.

Mais le mécontentement du peuple est immense.

Nous avons bien vu sur le plan local les conséquences désastreuses de la politique européenne des trusts : marasme dans l'industrie et le commerce, disparition de la paysannerie, mécontentement dans tous les domaines et toutes les corporations.

La municipalité, elle, qui est l'émanation des couches les plus diverses de la population a montré de son côté comment la politique du pouvoir organise le pillage systématique des finances locales c'est-à-dire des ressources que chaque citoyen apporte pour la vie propre de sa commune.

Revenons y pour dénoncer des faits scandaleux dont la population seynoise fait les frais.

A PROPOS DU BUDGET MUNICIPAL

Rappelons que : sur le budget en cours, la commune va payer à la place de l'Etat une somme de 2.591.190 F. pour assurer le recouvrement des impôts, les contingents de voirie, d'assistance, de police, d'incendie... les frais de fonctionnement des établissements d'enseignement du deuxième degré l'indemnité de logement aux instituteurs etc., etc.

Le seuil CES Berthe qui devrait être nationalisé va coûter 328.453 F.

La scandaleuse TVA que l'Etat rembourse aux grandes sociétés capitalistes représente, dans le budget communal une dépense de 2.360.000 F.

Si l'on ajoute à ces sommes le remboursement d'annuités, d'emprunt pour des travaux à la charge de l'Etat comme l'élargissement des routes nationales ou les constructions scolaires du 2^{me} degré, nous atteignons la somme énorme de 6.000.000 de francs soit plus d'un demi milliard d'A.F.

LE LYCEE TECHNIQUE A LA CHARGE DE LA VILLE

Et ce n'est pas tout - On vient d'apprendre récemment que le lycée technique de la cité Berthe, en voie d'achèvement allait être confié à la gestion municipale.

Que l'éducation Nationale se propose de rajouter des préfabriqués à ceux existant aux Sablettes pour y faire un « CES indépendant » géré lui aussi par la municipalité... sans parler de l'Université Varoise » qu'on voudrait faire payer.

La mesure est comble ! Il n'est pas possible qu'un contribuable seynois soit d'accord

avec cette politique d'asphyxie des communes.

C'est tellement vrai que le congrès des maires qui vient de se tenir à Vichy a élevé une protestation unanime contre la politique du pouvoir actuel.

Les maires UDR eux-mêmes en ont reconnu la malfaisance et ont approuvé le principe d'une grève administrative.

Il fut un temps (c'était au Moyen - Age) où les défenseurs du mouvement communal prirent les armes pour mettre à la raison les féodaux pillards, des richesses communales.

Faudra-t-il appeler les populations à la révolte contre les descendants actuels de la féodalité... la féodalité du Marché Commun ?

Alors, Seynoises, Seynois que vous soyez des ouvriers, des travailleuses, des commerçants ou des artisans, des intellectuels des cultivateurs, des laïques... et simplement des contribuables, dites - vous bien qu'on cherche à vous tromper une fois de plus par le moyen de référendum inutile et coûteux.

Ne vous laissez pas abuser par ses organisateurs.

Sans hésitation, pour condamner efficacement la politique dite européenne.

Ne vous absteniez pas ! Répondez par un NON massif.

NON, à la politique des impôts accrus, de la vie chère, du chômage, des scandales financiers et immobiliers !

NON à la politique des trusts qui soutiennent Nixon l'organisateur des massacres du Vietnam.

NON pour exiger la véritable Europe démocratique et pacifique des peuples.

M. AUTRAN